

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
 Téléphone +41 58 631 00 00
communications@snb.ch

Zurich, le 4 avril 2022

Données importantes de politique monétaire pour la semaine se terminant le 1 avril 2022

La publication Données importantes de politique monétaire paraît dès à présent sur le portail de la BNS, sous l'ensemble de statistiques [Données importantes de politique monétaire](#). Les séries chronologiques correspondantes y sont désormais aussi disponibles.

Ce communiqué de presse sera publié pour la dernière fois le 19 avril 2022. Par ailleurs, la catégorie Données importantes de politique monétaire disparaîtra du [News Alert](#). Les notifications correspondantes seront dès lors disponibles sous la catégorie Publication de données statistiques.

Taux d'intérêt et facteur d'exonération

En %

Date	Taux directeur de la BNS ¹	SARON Clôture du négoce ²	Taux spécial (facilité pour resserrements de liquidités) ³	Taux d'intérêt sur les avoirs en comptes de virement ⁴	Facteur d'exonération
28.03.22	-0.75	-0.70	0.00	-0.75	30
29.03.22	-0.75	-0.70	0.00	-0.75	30
30.03.22	-0.75	-0.70	0.00	-0.75	30
31.03.22	-0.75	-0.70	0.00	-0.75	30
01.04.22	-0.75	-0.70	0.00	-0.75	30

1 Du 3 janvier 2000 au 13 juin 2019, la Banque nationale assignait une marge de fluctuation au Libor à trois mois pour le franc. A compter du 13 juin, elle fixe le taux directeur de la BNS. Pour de plus amples informations, voir le communiqué de presse [du 13 juin 2019 sur son examen de la situation économique et monétaire](#).

2 Le SARON est un taux d'intérêt de référence du marché monétaire en francs pour les prêts gagés au jour le jour. [SIX](#) est l'autorité responsable (benchmark administrator). Elle publie le SARON avec une précision de six décimales et octroie les licences.

3 Le taux spécial est calculé sur la base du taux directeur actuel de la BNS, majoré de 50 points de base. Il s'élève toujours à au moins 0%.

4 Prélevé uniquement sur les avoirs en comptes de virement dépassant un certain montant (montant exonéré).

Communiqué de presse

Moyenne des avoirs à vue en francs à la BNS, pour la semaine se terminant le 1 avril 2022

En millions de francs

Avoirs en comptes de virement des banques en Suisse	664'066
Autres avoirs à vue en francs	73'094
Total des avoirs à vue en francs à la BNS	737'160

Réserves minimales: avoirs en comptes de virement des banques en Suisse, en moyenne de la période d'application⁵

En millions de francs

Période d'application précédente Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement	Période d'application en cours Moyenne jusqu'au	Avoirs en comptes de virement
25.02.22	660'613	25.03.22	658'891
04.03.22	658'981	01.04.22	661'677
11.03.22	659'164		
18.03.22	659'363		
Valeur en fin de période	659'255		

⁵ La période d'application s'étend du 20 d'un mois au 19 du mois suivant.

Réserves minimales: accomplissement de l'exigence au cours des 12 dernières périodes d'application

En millions de francs

Période d'application	Exigence	Actifs pouvant être pris en compte ⁶	Billets et pièces suisses	Avoirs en comptes de virement à la BNS	Accomplissement en %	Taux d'intérêt ⁷ en %
20.02.21 - 19.03.21	21'367	640'022	5'752	634'270	2'995	3.27
20.03.21 - 19.04.21	21'362	635'412	5'857	629'556	2'975	3.30
20.04.21 - 19.05.21	21'470	639'463	6'186	633'276	2'978	3.27
20.05.21 - 19.06.21	21'700	638'664	6'136	632'528	2'943	3.27
20.06.21 - 19.07.21	21'969	640'614	6'010	634'603	2'916	3.27
20.07.21 - 19.08.21	22'076	643'478	5'991	637'487	2'915	3.28
20.08.21 - 19.09.21	22'134	643'016	5'907	637'109	2'905	3.28
20.09.21 - 19.10.21	22'285	644'439	5'894	638'545	2'892	3.29
20.10.21 - 19.11.21	22'373	650'584	5'835	644'749	2'908	3.29
20.11.21 - 19.12.21	22'509	652'287	5'813	646'474	2'898	3.30
20.12.21 - 19.01.22	22'519	658'036	5'791	652'246	2'922	3.30
20.01.22 - 19.02.22	22'650	666'444	5'687	660'757	2'942	3.29

⁶ Somme des billets et pièces suisses ainsi que des avoirs en comptes de virement à la BNS.

⁷ Pour le calcul de la pénalité applicable en cas de non-respect de l'exigence en matière de réserves minimales.